

Contrat adulte relais

Par Gold91, le 07/09/2019 à 10:34

Bonjour, je suis employée en contrat adulte relais depuis le 22 octobre 2018 jusqu'au 31 mars 2019. J aimerais quitter mon poste et je sais que cela est possible a chaque date d anniversaire mais le souci qui se pose c est que j ai signé un avenant de se même contrat le 1 avril 2019 jusqu'au 31 mars 2023. Aucune clause n as changé c'est juste un copié coller du premier contrat. J aimerais savoir qu elle est la date anniversaire de mon contrat le 22 octobre ou le 1er avril?